

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2305

Demande de subventions d'investissement 2016 pour les acquisitions d'œuvres d'art du Musée des Beaux-Arts, du Musée d'Art Contemporain, des Musées Gadagne et du Musée de l'Imprimerie auprès de l'Etat -Direction régionale des Affaires Culturelles- et de la Région Rhône-Alpes dans le cadre du FRAM -Fonds Régional d'acquisitions des musées- et du FRAR -Fonds régional d'aide à la restauration-

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINI, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2305 - DEMANDE DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 2016 POUR LES ACQUISITIONS D'ŒUVRES D'ART DU MUSEE DES BEAUX-ARTS, DU MUSEE D'ART CONTEMPORAIN, DES MUSEES GADAGNE ET DU MUSEE DE L'IMPRIMERIE AUPRES DE L'ETAT - DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES- ET DE LA REGION RHONE-ALPES DANS LE CADRE DU FRAM -FONDS REGIONAL D'ACQUISITIONS DES MUSEES- ET DU FRAR -FONDS REGIONAL D'AIDE A LA RESTAURATION- (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 septembre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La loi relative aux musées de France oblige les musées ayant cette appellation à présenter en Commission Scientifique Régionale leurs projets d'acquisition et de restauration d'œuvres d'art. Lorsque cette commission a donné un avis favorable, les musées concernés peuvent solliciter la participation financière de l'Etat et de la Région dans le cadre du Fonds Régional d'Acquisition des Musées (FRAM) et du Fonds régional d'aide à la restauration (FRAR).

Vous trouverez, ci-après, les demandes soumises à ces commissions régionales en 2016, qui ont reçu un avis favorable et qui font l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Etat et de la Région Rhône-Alpes :

ACQUISITIONS d'ŒUVRES D'ART

1/ Musée des Beaux-Arts :

Jean-Baptiste Frénet, *Autoportrait nu*, vers 1850-1860 (huile, pastel, gouache et fusain sur carton).

Prix d'acquisition : 60 000 €

Subvention demandée dans le cadre du FRAM : 20 000 €

2/ Musée d'Art Contemporain :

• Hicham Berrada, *Mesk Elill*, 2015 (installation, techniques mixtes) ensemble de 7 terrarium en verre teinté, cestrum nocturnum, éclairages horticoles claire de lune, temporisateur.

Prix d'acquisition : 28 571,43 €HT (30 000 €TTC).

Subvention demandée dans le cadre du FRAM : 15 000 €

• Alex da Corte, *Tau Eye Tau*, 2015 (installation) néons, moquette, stratifié, miroir, plexiglas, peinture, skaï, plastique, osier).

Prix d'acquisition : 42 857,14 €HT (45 000 €TTC).

Subvention demandée dans le cadre du FRAM : 22 500 €

- Laura Lamiel, *Vous les entendez...*, 2015 (installation) Chaise et table en émail, miroir espion, acier émaillé, table en bois, bois, verre, cuivre, cuir, papier, lampes.

Prix d'acquisition : 38 095 €HT (40 000 €TTC).

Subvention demandée dans le cadre du FRAM : 20 000 €

3/ Musées Gadagne :

- Buste en marbre représentant *Anne-Marie Perrache* attribué à Antoine Michel Perrache, XVIII^e siècle, acheté à la galerie Ratton Ladrière pour un montant négocié à 35 000 €TTC/HT.

Subvention demandée dans le cadre du FRAM : 16 000 €

- Ensemble de 35 marionnettes et 5 lots d'objets en lien avec le domaine des marionnettes provenant du fonds du marionnettiste Marcel Ledun, acquis en vente publique pour un montant de 16 418,84 €TTC (15 769 €HT).

Subvention demandée dans le cadre du FRAM : 8 000 €

4/ Musée de l'Imprimerie et de la communication graphique :

Charles Loupot : Affiches « *Twining* » 1930, lithographie en couleurs et « *Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes* » 1925, lithographie en couleurs.

Prix d'acquisition global : 12 000 €(9 500 €pour l'affiche Twining et 2 500 €pour l'affiche Exposition internationale).

Subvention demandée dans le cadre du FRAM : 3 600 €

RESTAURATION d'ŒUVRES D'ART

Musées Gadagne :

Traitement de conservation, nettoyage et stabilisation, d'un ensemble de cuirs archéologiques (période moyen-âge et moderne) gorgés d'eau provenant des fouilles préalables à la construction du parking Saint-Georges à Lyon 5^e en 2003. Il s'agit d'éléments de chaussures, ceinture et vêtement. Date et mode d'acquisition : dévolution au musée Gadagne, Histoire de Lyon, actée par délibération lors du Conseil municipal du 3 avril 2006.

Le montant total de cette restauration s'élève à : 20 987 € HT (25 184,40 €TTC).

Subvention demandée dans le cadre du FRAR : 10 000 €

→ Montant total des subventions FRAM demandées : 105 100 €

→ Montant total des subventions FRAR demandées : 10 000 €

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. M. le Maire est autorisé à solliciter l'aide financière de l'Etat et de la Région Rhône-Alpes (FRAM et FRAR) sous forme de subventions d'investissement pour les opérations d'acquisition et de restauration des musées des Beaux-Arts, d'Art Contemporain, Gadagne et Imprimerie.

2. Les œuvres acquises seront inscrites à l'inventaire des Musées.

3. Les recettes correspondant à ces subventions seront imputées comme suit :

- Musée d'Art Contemporain : programme OEUVREAC - Opération AQUISI - lignes de crédit 47555 (Etat) et 47556 (Région) natures 1321 et 1322 - fonction 322 ;

- Musée des Beaux-Arts : programme OEUVREAC - Opération AQUISI - lignes de crédit 47556 natures 1321 et 1322 - fonction 322 ;

- Musées Gadagne : programme OEUVREAC – opération AQUISI et RESTAUR – lignes de crédit 47534 et 53108 (Etat) et 47537 et 53110 (Région), natures 1321 et 1322 - fonction 322 ;

- Musée de l'Imprimerie : programme OEUVREAC – opération AQUISI – lignes de crédit 47535 (Etat) et 47538 (Région), natures 1321 et 1322 – fonction 322.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN